

Bruxelles, le 25/09/2007

S.P.F. Emploi, Travail et Concertation sociale
Monsieur A. **Blaimont**,
Président de la Sous-commission paritaire pour les
Services des aides familiales et des aides seniors de la
Communauté française, de la Région wallonne et de la
Communauté germanophone,
Service des Relations Collectives de Travail
Rue Ernest Blérot, 1
1070 Bruxelles

Par recommandé

Monsieur le Président,

Objet : Dénonciation de la Convention collective de travail du 27 mars 2006 relative à l'indemnité complémentaire octroyée dans le cadre de l'aménagement de carrière.

Conformément au Protocole d'Accord du 21 septembre dernier, les organisations dûment représentées au sein de la Sous-commission paritaire pour les Services d'aides familiales et des aides seniors de la Communauté française, de la Région wallonne et de la Communauté germanophone et signataires du présent courrier dénoncent la Convention collective de travail du 27 mars 2006 relative à l'indemnité complémentaire octroyée dans le cadre de l'aménagement de carrière (numéro d'enregistrement : 79437).

Cette dénonciation se fait moyennant un préavis de 3 mois qui prend cours le 1 octobre 2007.

Nous vous demandons de bien vouloir déposer la présente dénonciation au Greffe des Relations collectives de travail aux fins de l'enregistrer.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, notre parfaite considération.